LES PARCOURS EDUCATIFS

# **PARCOURS CITOYEN**

Vivre-ensemble ; insertion sociale et professionnelle ; épanouissement per = climat scolaire

**Objectifs** :

* Expliquer les droits, devoirs et responsabilités
* Développer l’esprit critique
* Forger la culture de l’engagement
* Transmettre les valeurs de la république

EMC + EMI + Réserve citoyenne + semaine de l’engagement et de la démocratie scolaire

**Semaine de l’engagement** 🡪 3 semaines où les élèves sont sensibilisés à l’engagement dans l’établissement

Au lycée par exemple, avec le référent vie lycéenne qui organise des séances sur l’engagement, fait découvrir aux élèves leurs droits et devoirs, découvrent le fonctionnement des instances,

**Semaine de la démocratie** 🡪 les élections ont lieu après les 3 semaines de l’engagement

Développe le sentiment d’appartenance

# **PARCOURS SANTE**

Bien-être, sécurité, citoyenneté, responsabilité

**Loi PEILLON – 2013** 🡪 *Les élèves bénéficient d’actions de prévention et d’information, de visites médicales et de dépistages obligatoires qui constituent leur parcours de santé*

**L’éducation**  🡪 développement de compétences, connaissances

**Prévention** 🡪 informer et limiter les conduites à risques

**Protection** 🡪 créer un environnement favorable au bien être et à la santé

# **PARCOURS AVENIR**

Insertion sociale et professionnelle ; développement personnel ; réussite scolaire

**Loi PEILLON – 2013** : création du parcours avenir = parcours individuel d’information et de découverte du monde économique et professionnel (institué en 2015)

* Découverte du monde économique et professionnel
* Développer le sens de l’initiative et de l’engagement
* Elaborer un projet d’orientation scolaire et professionnel

# **PARCOURS ART ET CULTURE**

Favoriser un égal accès à l’art et à la culture à tous les élèves, peu importe leur milieu

**Objectif** 🡪 Mettre en cohérence enseignements et actions éducatives, les relier aux expériences personnelles, les enrichir et les diversifier